

vérité Laval ; et grâce à notre inestimable correspondant, M. Cri-Cri, qui pénètre partout, nous sommes en état de dévoiler le but infâme de leurs ténébreux complots.

Le voici :

10. Miner notre constitut'on; chaque membre devant s'abstenir de tout débat parlementaire, et par là priver le pays des lumières de ses principaux hommes d'état.

20. S'opposer à toute tendance progressive, et ne lire aucun journal ou livre qui pourrait contribuer au développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans ce pays.

Leurs statuts comprennent encore plusieurs autres articles de ce genre qu'il s'rait trop long de rapporter ici.

Parmi les membres présents se trouvaient MM. Chapais, bâtonnier ; Poulin, secrétaire ; Tassé, trésorier ; Gaudet, factotum ; Beaubien, Brousseau, Pinsonnault, Cornélius, Carling, Daoust, Irvine, Boucherville, Raymond, Price et Ross.

Ils ont essayé, mais en vain, d'enroller MM. Bellerose et Cartier sous leur bannière.

M. Cauchon disait, il y a quelque temps, dans son journal, qu'il n'était pas né dans des langes de fine baptiste.

Il a l'arbleu raison, personne n'a songé à prétendre qu'il avait jamais été habillé autrement qu'en soies.

MM. Harwood et Elzéar Taschereau sont, dit-on, occupés, par le temps qui court, à rédiger, de concert, un joli petit pamphlet qui sera intitulé : *Nouveau Code d'honneur, à l'usage des membres du Parlement Provincial du Canada.*

Il y aura surtout, nous assure M. Cri-Cri, un certain chapitre que les honorables membres soignent avec une attention toute particulière. Ce chapitre est destiné à faire beaucoup de bruit, tant il contient d'articles auxquels on était loin de s'attendre. Qu'on en juge plutôt par ces lignes que M. Cri-Cri nous a rapportées de mémoire :

“ On se fera inviter le plus souvent possible à la table des personnages de distinction. On y dégustera avec appétit leurs mets les plus exquis, leurs vins les plus délicats. On y notera tous les petits mots qui peuvent s'échapper entre deux verres de champagne. On les fulsifiera du mieux possible, et on les tournera de manière à ce qu'ils présentent le sens le plus odieux. Puis à la première

occasion, on trouvera le moyen d'en faire une arme d'accusation contre son hôte et on les lui jettera à la face, pour le remercier de ses invitations.”

On voit que le caractère de cet ouvrage est tout-à-fait original, et de nature à faire une révolution complète dans les us et coutumes chevaleresques ; ce qui tout naturellement assurera beaucoup de succès aux auteurs et un immense débit à leur ouvrage.

Le frere d'un deputé.

Parmi les curieux qui figurent journellement dans la galerie de l'Orateur, se remarque un visage coulé dans le moule de la petite vérole. Il appartient à un certain Quenoche Poulin, frère du député de Rouville, que celui-ci a fait descendre à Québec, dans le but de le styler et de le former à sa ressemblance, afin de le lancer l'automne prochain, à bride abattue, sur les talons de l'Hon. M. Chastlers. Bon sang ne peut mentir : aussi le député de Rouville fonde-t-il les plus belles espérances sur le succès de son frère au prochain *steep-chase* électoral de la Division Rouge-mont.

L'ambition démesurée de ce grotesque personnage lui a mérité la chansonnette suivante de la part d'un poète villageois, qui n'a pas l'habitude de puiser ses inspirations dans l'eau de rose ou dans le patchouli :

LE COUSIN QUENOCHÉ.

De mon cousin Quenoche
Admirons le minois ;
Comme son nez en pioche.
Lui donne un air sournois !

Chez mon cousin Quenoche,
Chaque côté du nez,
Deux gros yeux en mailloche
Se montrent tout cernés.

Notre cousin Quenoche
Passe pour fou partout :
Son énorme caboche
Ne contient rien du tout.

La bouche de Quenoche,
Grande à faire frémir,
S'ouvre comme une poche
Prête à tout engloutir.

Chez mon cousin Quenoche,
Tout fonctionne à l'envers ;
Il a la jambe croche
Et le pied de travers.

Pauvre cousin Quenoche !
Il était, nous dit-on,
Quand il n'était qu'un mioche,
L'horreur de son canton.

Pour mon cousin Quenoche
Plus tard chaque beauté,
N'ayant que cour de roche,
Garçon il est resté.

De mon cousin Quenoche
Je ne suis pas friand ;
Aussitôt qu'il approche
Je me sauve en criant.

Car mon cousin Quenoche
Est loin de sentir frais ;
On dirait qu'il aéroche
Tout ce qui sent mauvais.

Ce cher cousin Quenoche,
Doyeu grand garçon,
Reçut mainte tuloche
Et maint coup de bâton.

Car mon cousin Quenoche
Est un fier garnement ;
Il aime la bamboche
Et les tours de normand.

Ce cher cousin Quenoche,
Aux hôtels de monnoir,
Chaque fois qu'il pintoche,
S'en revient un poil noir.

Hélas ! l'ami Quenoche
Fut parfois moins heureau ;
Et mainte fausse coche
Lui pocha les deux yeux.

Quand mon cousin Quenoche
Enfin dépassera,
A le mettre à la broche
Aucun ne songera.

NANON GABRIEL.

L'ami Ménéalque.

Dans notre dernier numéro, nous conseillions au célèbre Ménéalque Tremblay, employé de l'Assemblée Législative, de faire couper sa crinière. Mais nous ignorions alors que ce jeune monsieur eût de si bonnes raisons pour conserver ce magnifique panache. Il est venu lui-même nous apprendre que Son Excellence l'a jugé capable de rendre de grands services à cette ville. Grâce à la luxuriante végétation qui couronne son chef, on doit lui donner au printemps un poste beaucoup plus élevé que celui qu'il occupe actuellement. Il ne s'agit de rien moins, paraît-il, que de le jucher sur le monument de Wolf et Montcalm, dans le jardin du gouverneur, les bras en croix et les cheveux hérissés, afin de protéger contre les oiseaux les fleurs et les fruits de cette belle promenade. Nous l'en félicitons cordialement et nous croyons qu'il est de même à remplir parfaitement cette haute position.

Cependant on nous assure que le célèbre Ménéalque n'a pas toujours eu